

A.S.P.N.D

"Association de Sauvegarde du Patrimoine des Eglises Notre-Dame de Trouville-sur-Mer"
Association d'intérêt général, Loi 1901, n° w143003824, Siret 831 644 349 00019

Adresse : "Maison des Associations Quai Albert 1^{er} 14360 Trouville-sur-Mer".

Adresse Mail : aspndtrouville@gmail.com

Site internet : <http://www.aspndtrouville.com>

Téléphones : La présidente A.M.ROUY 06.70.73.52.84

Le vice-président J.FLEURY 06.87.84.75.41.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 NOVEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 4 novembre à dix heures.

Les adhérents de l'A.S.P.N.D se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle, Salle de la Plage, Place Foch, Trouville-sur-Mer (14360), sur convocation qui leur en a été faite par la Présidente, par mail ou par courrier postal.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Le Père Jean-Parfait CAKPO est absent, excusé du fait de ses obligations, mais qui apporte tout son soutien à l'Association.

L'assemblée est présidée par Madame Anne-Marie ROUY, en sa qualité de Présidente.

Monsieur Jacques FLEURY en qualité de vice-président

Madame Laurence LE ROUX assume la fonction de secrétaire de séance de ce jour.

Madame la Présidente, déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Remerciements à la Commune qui accueille gracieusement la réunion dans ses locaux.

Lecture de l'ordre du jour par le Vice-Président, Monsieur Jacques FLEURY.

- Ouverture et émargement de la feuille de présence.
- Rapport moral de la Présidente pour l'année 2021.
- Rapport financier sur les comptes de l'exercice 2021.
- Situation des comptes au 3.11.2022.
- Cooptation de Messieurs Gabriel DEBAUPTTE et Gérard DELORT au Conseil d'administration.
- Perspectives 2023.
- Questions diverses.

Madame la Présidente, rappelle que l'A.S.P.N.D est une association loi de 1901, apolitique, fédératrice, force de proposition et collecteur de fonds.

Madame la Présidente, déclare que l'ordre du jour sera légèrement modifié, en raison de l'actualité catastrophique, concernant l'église Notre-Dame de Bon-Secours.

Une réunion publique a été organisée dans l'urgence par Madame le Maire et les élus, le jeudi 3 novembre à 18H 00, à la salle du conseil de la mairie.

Madame la présidente ayant invité Madame Dominique VIGNESOULT, membre du Conseil Municipal, en charge du dossier, lui donne la parole pour nous exposer les faits (la commune étant propriétaire des lieux).

Madame Dominique VIGNESOULT nous explique que le clocher de l'église Notre-Dame de bon Secours a cette fois-ci bougé dangereusement, malgré les cerclages effectués, raison pour laquelle les autorités locales, sur les conseils des experts venus sondés et vérifiés, ont pris la décision d'interdire le stationnement autour de l'église, d'évacuer si nécessaire les habitations et de fermer les commerces à proximité, le temps de la dépose du clocher.

Madame la Présidente, nous informe que notre Père Evêque, Monseigneur HABERT , et après consultation du Conseil presbytéral, a accepté la désaffectation de Notre-Dame de Bon Secours.

La mairie s'engageant pour un usage raisonné et raisonnable.

La problématique de la mairie actuellement est de trouver un emplacement pour pouvoir positionner les deux antennes « Orange » et « Bouygues » qui sont à ce jour dans le clocher de l'église et assurent la téléphonie de Trouville.

Afin que l'entreprise mandatée par la mairie puisse procéder à l'enlèvement du clocher qui sera mis en sécurité dans les locaux des services techniques de la ville de Trouville. Les adhérents présents, demandent à Madame Dominique VIGNESOULT que le clocher soit protégé précieusement.

La mairie s'interroge également sur le fait de faire inscrire l'église au Patrimoine ce qui permet d'obtenir éventuellement des aides mais malheureusement amène des contraintes pour un éventuel acquéreur.

Madame Dominique VIGNESOULT nous informe que la mairie a mandaté, depuis leur élection, un cabinet de recherche de subventions, de mécènes auprès des différentes fondations du département et de la région ainsi que la mise en place d'un groupe de travail.

Pour l'église Notre-Dame des Victoires, Madame Dominique VIGNESOULT , nous annonce qu'il a été voté au budget la somme de 5 millions d'euros, travaux prévus sur la période 2023-2024 pour la mise hors d'eau et les travaux intérieurs, en un premier temps.

Les adhérents présents souhaitent que les objets sacrés (confessionnal???) soient retirés de l'église Bon-Secours et déplacés dans un lieu protégé et de préférence sur Trouville. Ce qui sera fait avec le diocèse et l'affectataire.

Madame la Présidente, nous informe qu'un inventaire des chasubles a été réalisé, sous le contrôle du Père Jean Parfait CAKPO et du responsable de l'art sacré, Père ANGUE et qu'elles se trouvent aujourd'hui dans la sacristie de l'église Notre-Dame des Victoires.

Madame la Présidente, nous annonce que les deux tableaux « Le Christ bénissant » et « la Visitation », actuellement à la Villa Montebello et Notre-Dame de Bon-Secours, devraient intégrer l'église Notre-Dame des Victoires.

Anne-Sophie Verluysen, membre du CA, et Monsieur et Madame SABOURET, adhérents, souhaitent que les tableaux soient expertisés pour éviter tout transfert de merule ou autre, d'un site à un autre.

Monsieur et Madame SABOURET, adhérents, proposent de tenir un stand pendant la période estivale sur le marché pour récupérer des adhésions.

Ils proposent également la fabrication de pièces à l'effigie de Notre-Dame des Victoires, imprimées par la Monnaie de Paris et à vendre au profit de l'ASPND, ainsi que la mise en place d'un tronc dont le fruit reviendrait également à l'ASPND pour réaliser ses expositions annuelles.

Le vice-président, Jacques Fleury, propose un projet pour mettre en place un SAS de deux portes vitrées, comme à l'église de Deauville, qui permettrait de laisser les portes existantes ouvertes ce qui empêcherait aux pigeons de pénétrer et de détériorer le site.

Madame la Présidente, nous informe qu'une exposition sur les parents de Sainte-Thérèse, Louis et Zélie MARTIN, canonisés à Rome en la Basilique Saint-Pierre, le dimanche 18 octobre 2015, prolongera celle réalisée actuellement sur Sainte-Thérèse en l'église Notre-Dame des Victoires.

Anne Sophie Verluysen et Nicolle Marodon, membres du CA, ont proposé leurs services pour des actions futures. Peut-être pourront-elles organiser un concert à deux orgues ? Nicole Marodon ayant déjà avec l'aide d'Emmanuel FOYER, facteur d'orgue, redonné une sonorité magnifique (après un grand nettoyage) à l'orgue de Choeur Cavallé-coll de Notre-Dame des Victoires

Madame la Présidente rappelle que les membres du CA oeuvrent en général en binome pour une meilleure coordination et un esprit d'équipe.

Madame la Présidente, enregistre et présente à l'assistance les cooptations de Monsieur Gabriel DEBEAUPTE (19 ans, école du cinéma) et Monsieur Gérard DELORT (retraité actif) au Conseil d'administration.

L'assemblée générale nomme à l'unanimité, en qualité de membres du Conseil d'administration :

- Gabriel DEBEAUPTE
- Gérard DELORT

En conséquence la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Présidente : Anne-Marie ROUY,

Vice-Président : Jacques FLEURY,

Secrétaires : Laurence LE ROUX (ASPND), Marie-Claude MONCUY (PAROISSE),

Trésoriers : Nicolle COESTIER, Serge COESTIER,

Administrateurs : Nicole MARODON, Anne-Sophie VERLUYSEN, Didier PRIOU. Gabriel DEBEAUPTE, Gérard DELORT.

Madame la Présidente, présente les comptes de l'exercice 2021 approuvés lors de la réunion du CA en date du 12 octobre 2022.

Le bilan financier montre une nette évolution de la trésorerie :

au 1.10.2020 17 925,30 €

AU 1.10.2021 20 456.39 €

Au 3-11-2022 28 392.75 €

Le livret bleu nous rapporte 2 % chaque année.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures et il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et la Secrétaire.

La Présidente :

La secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Rouy', with a large, sweeping underline stroke.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Le Roux', with a long, horizontal underline stroke.